

31 mai 2016 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

## Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'inauguration de la Cité du vin et sur la filière viticole, à Bordeaux le 31 mai 2016.

Monsieur le Premier ministre, Maire de Bordeaux,

Vous m'accueillez une nouvelle fois ici dans votre ville et c'est vrai que c'est la troisième inauguration à laquelle je participe. Je suis d'ailleurs prêt à répondre à toutes les invitations mais je ne voudrais pas qu'il y ait des interprétations.

Néanmoins, si je suis ici avec le Premier ministre géorgien, des ministres du gouvernement, des ambassadeurs de plusieurs pays, avec les parlementaires qui sont ici, les élus, c'est parce que nous avons conscience que c'est un événement national, et même international. Et que Bordeaux, vous l'avez dit Monsieur le Maire, aujourd'hui - c'est déjà important, un jour seulement - est la capitale mondiale du vin et entend, j'imagine, rester avec ce statut.

Je veux remercier toutes les autorités qui sont ici et qui ont largement contribué au projet, d'abord vous-même Monsieur le Maire comme président de la Métropole, vous avez avec ténacité, avec obstination, avec le temps aussi, qui quelquefois arrange les choses et les êtres, vous avez fait en sorte que ce projet puisse aboutir.

Le président de la région l'a dit : c'est une culture qui est ici célébrée, mais rien n'aurait été possible sans la présidente de la Fondation pour la Culture et les Civilisations, Madame CAZES qui a, par son propos, mis son cur et son engagement, et qui a voyagé beaucoup dans le monde, pour ramener tout ce qu'il était possible de faire ici dans ce lieu et dans cette fondation. Je veux saluer aussi le président du comité interprofessionnel du vin de Bordeaux, monsieur FARGES parce que la filière devait être représentée.

L'année dernière j'étais donc déjà ici, encore ici toujours ici. C'était pour cette grande manifestation internationale qu'est Vinexpo. J'avais alors salué à juste raison la filière viticole française, le dynamisme des vignerons comme des entreprises, le savoir-faire et les succès. Les succès, vous les avez rappelés : contribution de plus de 10 milliards d'euros à la balance commerciale de notre pays, deuxième secteur exportateur après l'aéronautique.

Alors c'est vrai quand la région est à la fois une région aéronautique et viticole, cela fait qu'elle peut s'élargir à d'autres, ce qui s'est produit et je pense dans un sens irréversible, avec la réforme territoriale.

Aujourd'hui j'inaugure la Cité mondiale du vin, pour souligner la place de la viticulture française, de toute la viticulture, de tous les départements, qui ont fait depuis longtemps le choix de cette production et qui participent à notre patrimoine et qui contribuent au rayonnement international de la France.

Cette Cité est unique en son genre. Elle est singulière. C'est un équipement culturel, touristique et architectural qui sans doute s'inscrira dans le développement urbain de Bordeaux, mais rayonnera aussi très largement. Cette Cité poursuit le dialogue entre Bordeaux et tous les lieux du monde où les cépages sont présents. Elle donne à votre ville, monsieur le Maire et à l'Aquitaine, monsieur le Président, comme à la Gironde monsieur le président du Conseil Départemental, une attractivité supplémentaire. Elle accueille aussi et c'est son esprit, tous les vins de France, mais aussi tous les vins du monde. Elle représente donc toute la diversité et la richesse des productions viticoles.

pour un élu de faire un choix d'architecte. Et ce n'est jamais facile pour des architectes de faire comprendre le sens de leur geste. Cela suscite toujours beaucoup de débats mais, c'est une chance, c'est le débat, c'est parfois la controverse qui rendent des équipements lumineux. Et c'est le cas aujourd'hui.

Je veux donc féliciter madame LEGENDRE et monsieur DESMAZIERES pour ce qu'ils ont conçu, les matériaux qu'ils ont utilisés, la place du bois pour bien rappeler le lien qui unit les forêts - et les forêts landaises aussi - et la viticulture. J'avais rencontré madame LEGENDRE, c'était en effet cette agence, la vôtre, qui avait été retenue pour la réalisation du pavillon français de l'Exposition universelle de Milan, avec cette présence aussi du bois.

La Cité est très originale dans la conception muséographique, puisqu'elle réunit le numérique et le vin. Le vin et le numérique d'ailleurs font bon ménage puisqu'il y a maintenant des sites contrôlés pour assurer la promotion du vin par le numérique. Et nous avons même, pardonnezmoi cette expression, mais l'ambassadrice américaine comme l'ambassadeur anglais en seront heureux, nous avons aussi une Wine Tech qui nous permet de faire valoir nos productions. Mais là, le numérique est à la disposition du visiteur, pour le faire voyager, voyager dans l'histoire, voyager dans le monde et lui apporter non seulement le supplément de bonheur que peut représenter le vin, mais aussi le supplément de culture à travers ces cheminements. Un demi-million de visiteurs sont attendus. Je crois qu'il y en aura davantage. Il faut qu'il y en ait davantage. Je suis heureux d'avoir été le premier, même si c'était pour l'instant gratuit. La Cité du vin est le résultat d'une ambition professionnelle forte qui a été rappelée et de la volonté unanime des élus du territoire qui se sont engagés progressivement vers le projet, que vous leur aviez présenté.

Je pense donc à tous ceux qui y ont contribué. Vous avez eu raison aussi, monsieur le Maire, de rappeler l'implication de l'Union européenne, qui n'est pas simplement une institution qui édicte des normes, qui impose des disciplines, qui oblige à des engagements. L'Union européenne c'est aussi ce qui permet d'ouvrir notre pays au reste du continent. C'est aussi ce qui nous permet d'obtenir d'elle un certain nombre de soutiens y compris pour nos exportations. Et c'est l'Union européenne qui s'est investie ici et qui a participé, à sa place, au financement de cette Cité mondiale. Un projet qui a exigé 80 millions d'euros. Les collectivités ont joué leur rôle, tout leur rôle, l'Etat aussi y a porté sa part, mais les mécènes stimulés par Sylvie CAZES - quand je dis stimulé, sans doute le mot est trop faible, mais enfin vous y avez consenti - qui ont permis qu'il y ait l'apport nécessaire.

Alors cette Cité aura un rôle pédagogique. J'insiste sur le mot, pour promouvoir la qualité du vin, du vin français, mais aussi pour faire évoluer son image dans l'opinion publique.

Un accent particulier a été mis sur les questions d'environnement. Les présidents du Conseil régional et Alain JUPPE, y sont revenus parce que vous êtes très attachés à la préservation de vos paysages, de votre qualité de vie, de votre terroir, et donc vous êtes les premiers à être les acteurs de sa protection.

Je sais qu'il y a des démarches qui ont été engagées depuis plusieurs années pour limiter, voire supprimer, l'utilisation des phytosanitaires, des pesticides et c'est en cohérence avec la démarche agro-environnementale qu'a voulu lancer le ministre de l'Agriculture.

Je vous appelle une nouvelle fois à accélérer encore le rythme, parce que c'est notre intérêt. Notre intérêt, non pas simplement parce que nous y serions contraints, notre intérêt parce que cela peut être aussi une façon de promouvoir encore davantage les productions.

Vous savez combien nos concitoyens sont attachés à ces questions de santé publique, combien ils sont inquiets quand il y a des informations, pas toujours justes, qui circulent. Il est très important de pouvoir, non seulement les rassurer en leur donnant les justes informations, mais de montrer qu'il y a cette démarche et cet engagement de votre part.

Je vous appelle une nouvelle fois à accélérer encore le rythme, parce que c'est notre intérêt. Notre intérêt, non pas simplement parce que nous y serions contraints, notre intérêt parce que ça peut être aussi une façon de promouvoir encore davantage les productions.

Vous savez combien nos concitoyens sont attachés à ces questions de santé publique, combien

ils sont inquiets quand il y a des informations, pas toujours justes, qui circulent, donc il est très important de pouvoir, non seulement les rassurer en leur donnant les justes informations, mais de montrer qu'il y a cette démarche et cet engagement de votre part.

Vous n'avez pas construit non plus un musée pour conserver, mais vous avez voulu en faire un espace pour découvrir. La Cité mondiale du vin exposera des savoir-faire, des ateliers, des techniques, des uvres liées à la viticulture, mais aussi tout ce qui est lié à la gastronomie. Cette Cité apportera à notre culture, à notre mode de vie, ce que nous avons comme fierté quand nous la représentons dans le monde.

La Cité aura aussi des retombées pour l'ensemble de la région, des régions qui sont ici présentes. C'est notamment l'enjeu de l'oenotourisme. C'est vrai que nous en avions parlé l'année dernière, parce que c'est un atout majeur pour tous les territoires viticoles. Un tiers des 85 millions de visiteurs que nous recevons chaque année - ces touristes - un tiers disent venir pour la gastronomie et pour le vin. Alors nous voyons qu'il y a une capacité encore plus grande de les retenir le plus longtemps possible sur notre territoire, et, en même temps, de faire valoir que d'autres, aussi, peuvent découvrir ces paysages et ces produits.

Je me souviens de nos échanges l'année dernière, justement sur cette question. Vous aviez demandé, de manière unanime, que des dispositions législatives, réglementaires, plus appropriées, puissent permettre d'offrir une clarification qui était indispensable pour développer plus facilement votre promotion, et donc l'oenotourisme. C'est aujourd'hui chose faite. Je voudrais saluer la responsabilité dont a fait preuve la filière viticole dans son entier, et le rôle des parlementaires, de toutes sensibilités, pour aboutir sur cette question et sur, donc, cette clarification.

Je veux saisir l'occasion qui m'est donnée de venir pour cette inauguration, ici à Bordeaux, pour confirmer l'attachement de la France aux indications géographiques. Je ne chercherais pas ici à convaincre les vignerons, bordelais notamment, de l'intérêt de cette formule. Ils en connaissent depuis longtemps les mérites et les avantages.

Les appellations d'origine constituent, plus que jamais, une réponse appropriée aux défis que rencontre notre agriculture. Il suffit de comparer la situation, par exemple, des éleveurs laitiers engagés dans des filières fromagères sous AOC, et celle des éleveurs qui sont aux prises avec les dures réalités du marché mondial, et qui ne peuvent bénéficier de ces appellations, alors même que la qualité de leur production est remarquable. Les indications géographiques contribuent au maintien de l'activité agricole dans notre pays.

D'ailleurs, ce concept des appellations - que la France longtemps a défendu, depuis que des gouvernements se succèdent, dans les négociations internationales - ce concept, maintenant, est partagé par de nombreux pays. Et la France défend et défendra les AOC partout dans le monde, et notamment dans le cadre des négociations entre l'Union européenne et les Etats-Unis, ce fameux TTIP dont on parle beaucoup en ce moment.

Dans cette discussion, qui est engagée depuis plusieurs mois, et que certains voudraient accélérer, il ne peut pas être question de sacrifier nos intérêts à l'obtention d'un accord. Nos appellations sont constitutives de notre patrimoine. Elles protègent non pas les producteurs, mais les consommateurs. Elles garantissent la qualité de notre alimentation, et je sais que l'Institut national de l'origine et de la qualité, qu'on appelle l'INAO, que vous défendez aussi avec nous, partage cette orientation. C'est ce que j'appelle la diplomatie des terroirs, non pas parce que nous voudrions nous refermer sur nous-mêmes mais, au contraire, parce que nous défendons un modèle.

Je souhaite, également devant le ministre qui est chargé de cette question, Matthias FEKL, rappeler avec la même fermeté, que la France n'acceptera pas de dispositions susceptibles de mettre en cause notre système agricole et alimentaire, notamment dans le secteur de l'élevage. Nous sommes des défenseurs de l'environnement, de la diversité et de la qualité. Cela vaut d'ailleurs pour la négociation engagée entre l'Union européenne et les Etats-Unis, mais aussi une autre négociation, dont on parle moins, mais qui est très importante pour les filières d'élevage, qui sont présentes également dans votre grande région que je connais bien, avec le Mercosur que

nous devons aussi poser ces principes-là.

Mais, il y a également, de notre part, une volonté d'ouverture, parce que nous voulons une économie ouverte. Et cela vaut en particulier pour les productions viticoles. Un vignoble comme celui de Bordeaux, exporte près de 50 % de sa production, donc près de la moitié hors de l'Union européenne. L'enjeu commercial est donc considérable, et nous avons à négocier, avec un certain nombre de pays, la reconnaissance de ces appellations ou de ces possibilités d'exportation.

Je sais qu'un certain nombre d'entre vous de la filière viticole, reviennent de Hong-Kong. Nous avons, notamment avec la Chine, une relation qui nous permet aujourd'hui de faire reconnaître l'appellation Bordeaux. Et j'avais moi-même, avec le président chinois, Xi JINPING, évoqué cette question. Le ministre de l'Agriculture, Stéphane LE FOLL, se rendra à la fin de la semaine à Pékin pour la reconnaissance de l'ensemble des 45 indications géographiques bordelaises. Le ministre de l'Agriculture, qui ne peut pas être là, participe aujourd'hui même, à Amsterdam, à un conseil des ministres agricoles qui réfléchissent à ce que peut être la nouvelle Politique Agricole Commune. Elle sera préparée ces prochains mois et elle commencera dès 2020, c'est-à-dire très vite. Et nous devons y défendre un certain nombre de principes. Nous savons que les questions environnementales vont être majeures si nous voulons garder un haut niveau de soutiens et de subventions à l'agriculture. C'est aussi une manière de protéger ce que j'ai appelé le modèle agricole français, qui doit être le modèle agricole européen, et pour les questions viniviticoles, il y aura aussi un certain nombre de principes qu'il faudra faire respecter et d'outils qu'il faudra introduire.

Voilà ce que j'étais venu vous dire.

Ici nous célébrons le vin dans tout ce qu'il peut apporter comme élément économique, comme activité, comme culture, comme civilisation, comme mode de vie, mais nous venons aussi dire qu'il y a de l'histoire à respecter, à comprendre, et il y a un patrimoine à entretenir, et puis il y a une projection que nous devons toujours avoir, par rapport à ce qu'est le destin de notre pays. Nous ne sommes jamais dans une conception nostalgique du passé. Nous sommes toujours, parce que nous sommes la France, ouverts aux autres et conscients que notre responsabilité est mondiale, et que nous avons toujours une idée, pour notre pays, qui nous permet de nous grandir, de nous élever. Et ce que vous avez fait ici, avec cette Cité, ce n'est pas simplement pour vous retrouver ensemble, c'est pour vous ouvrir au monde, c'est pour faire venir le monde ici à Bordeaux, c'est pour faire en sorte que la filière viticole puisse montrer ce qu'elle est capable de produire, de commercialiser, d'exporter, de promouvoir, mais c'est aussi pour montrer ce qu'est une terre capable de faire valoir sa culture.

Chaque maillon de cette chaîne participe à la réussite. Je ne vais pas les citer tous, mais je sais que certains sont inquiets. Dans notre pays il y a toujours des inquiétudes, quel que soit le projet que l'on propose, et même quand il est de l'intérêt de tous, il y a, et c'est légitime, un certain nombre de personnes qui se posent la question si cela ne va pas changer leurs habitudes - cela peut arriver - £ modifier des comportements - cela peut être le but - mais altérer leur place dans une filière ou dans un secteur professionnel. Je sais qu'il y a eu, par exemple pour les courtiers en vin, cette interrogation. Je veux ici rappeler leur rôle, leur spécificité, et leur place dans la valeur ajoutée.

La Cité du vin est un équipement - je le dis - très original, singulier, unique. C'est un musée qui n'est pas une collection permanente. Il y aura de nombreuses expositions temporaires. La première est déjà tout à fait évocatrice de cette conception. C'est aussi un espace de transmission de savoirs, c'est un outil à la disposition de toutes les générations, mais c'est surtout un emblème d'excellence, et c'est également un symbole de rassemblement. Alors, ce succès, dont je ne doute pas, de Bordeaux, de l'Aquitaine, de cette Cité mondiale - et c'est pourquoi je voulais vous en remercier - c'est un succès pour la France.